Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Délibération du Comité Syndical n° **2016 - 13**

Séance du **18 MARS 2016**

Objet : **AVENANT N° 2 AU PROTOCOLE PCT ENTRE LA FNCCR ET ERDF**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	50
	de pouvoir(s) :	3
	de membres votants :	53
	votes pour :	53
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 18 mars à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 17 février 2016, se sont réunis dans la salle des fêtes du Bocasse, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Jean-François BLOC, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel COLLARD, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Michel MENIVAL, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Daniel ROCHE, Gérard GROMARD, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :
MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Alain LETARD, Stéphane MASSE, Daniel BEUX, Mme Chantal VERHALLE, Daniel GRESSENT, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Mme Anne PIMONT, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jean-Pierre TROLEY, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et Christian POISSANT.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Lionel DEHON a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR,
M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. André-Pierre BOURDON,
M. Lionel SAILLARD a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DELAFOSSE.

Assistaient également à la séance :
M. Henri WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
M. Pierrick MAÏA, GRDF,
Mme Pascale HOMS et M. Eric DESPREUX, Orange,
M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 13 :

OBJET : AVENANT N° 2 AU PROTOCOLE PCT ENTRE LA FNCCR ET ERDF

VU :

- le protocole PCT FNCCR-ERDF du 26 juin 2009,
- l'avenant n° 1 à ce protocole du 1er juin 2013,
- l'avenant n° 2 à ce protocole du 1er janvier 2016 pour trois ans,

CONSIDERANT :

- la caducité de l'avenant n° 1 intervenue fin 2015 et la nécessité de poursuivre avec ERDF le protocole relatif au versement par ERDF au SDE76 de la part des travaux réalisés par le SDE76 couverte par le tarif d'utilisation du réseau public (TURPE),
- le montant de la ressource s'élevant entre 400 et 900 K€ /an selon l'importance des travaux éligibles à la PCT réalisés chaque année,

PROPOSITION :

- le Président propose de signer l'avenant n° 9 avec ERDF dans les conditions proposées et négociées entre la FNCCR et ERDF,

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- AUTORISE le président à signer l'avenant n° 9 au contrat de concession avec ERDF afin de prolonger de trois ans le protocole PCR signé le 26 juin 2009 relatif au versement par ERDF au SDE76 de la part couverte par le tarif par le TURPE, du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime

Patrick CHAUVET.

BUREAU DU COURRIER
12 AVR. 2016
PRÉFECTURE
DE LA SEINE-MARITIME